

# *L'essentiel du projet de service 2018-2022*



*Adoseine*



Institut Départemental de l'Enfance, de la  
Famille et du Handicap pour l'Insertion

# *Adoseine, au service de l'autonomie*



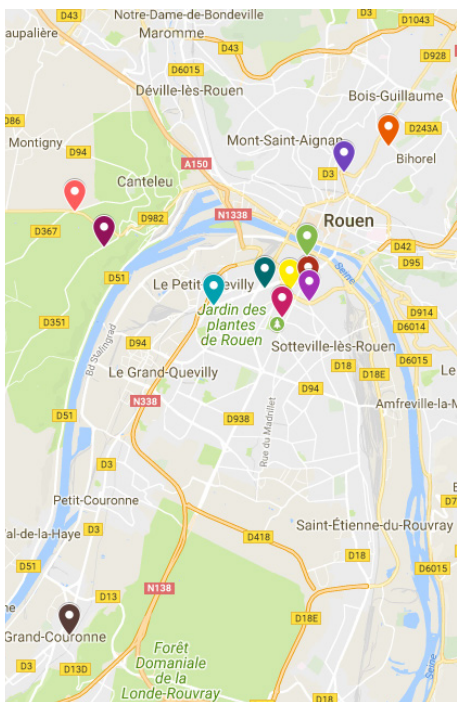
Le projet du service Adoseine a été construit par ses professionnels, avec le concours des adolescents accompagnés et de leurs familles. Etant une déclinaison opérationnelle du projet d'établissement 2016-2020 de l'IDEFHI, il s'attache essentiellement à la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies et au management de proximité des professionnels du service, aujourd'hui et dans les projets qui verront le jour dans les cinq années à venir.

Le service Adoseine assure une mission de service public dans le champ de la protection de l'enfance, définie par le code de l'action sociale et des familles comme visant « à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits ». Il est un opérateur de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département de Seine-Maritime, donc est attentif aux orientations portées par le Schéma Départemental en faveur de l'enfance et de la famille 2016-2020.

Le service Adoseine accueille tous les adolescents en danger ou en risque de l'être, sans discrimination, et promeut l'adaptabilité à leurs besoins : dans son ensemble de ressources, le service propose la souplesse requise pour faire le « pas de côté » nécessaire, face aux impasses parfois provoquées par les manifestations de l'adolescent et l'inaptitude de son environnement à y répondre.

Aussi, le service se veut être à l'écoute des valeurs et projets des adolescents et de leurs familles, auxquelles il vient en appui, et non en substitution.

Les adolescents accompagnés par le service ont souvent subi des conflits ou des situations de violence, qui peuvent avoir des impacts sur leur comportement, ou leur capacité à nouer des liens. Ils ont pu avoir dans leur passé plusieurs lieux de placement, et il est difficile pour eux de reconstruire à chaque fois les conditions de leur sécurité et d'accorder leur confiance. Souvent envahis par leurs émotions, l'enjeu pour eux aujourd'hui est d'intérioriser des codes et des valeurs sociales, au service de leur adaptation et de leur insertion sociale.



- Administration du service
- MECS Bonaventure
- MECS Belem
- MECS La Hève
- MECS Socoa
- MECS L'Ancre
- Semi-autonomie Alizés
- Semi-autonomie Cartier
- Semi-autonomie Bréhat
- Autonomie Archipel
- Mesure d'accompagnement pour adolescents
- Unité d'action éducative renforcée



**240** places dans le service

**58** places en MECS

**90** places en appartements

**92** places en milieu ouvert



**118** professionnels

**1** équipe de direction

**1** équipe administrative

**1** équipe médico-psychologique

**11** équipes pluridisciplinaires



**7** maisons accueillant les unités collectives et la MAPA

Un parc locatif de **67** appartements pour les adolescents

Des bureaux éducatifs pour les unités d'appartements et de milieu ouvert

# *Les prestations du service Adoseine*

## ***La prestation éducative***

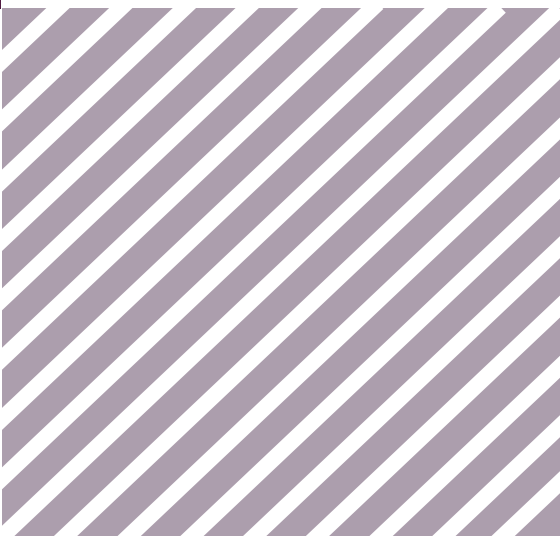
Elle vise à assurer la sécurité de l'adolescent, la prise en charge globale de ses besoins matériels, physiques et affectifs, mais aussi son autonomisation et sa socialisation. Pour ceci, l'éducateur établit un lien qui sera son outil, au niveau individuel et collectif.

## ***La prestation de soin***

L'établissement assure un bilan médical et le suivi de l'état de santé des adolescents accueillis, et met en place des actions collectives de promotion à la santé. Un soutien thérapeutique avec un psychologue est également proposé aux adolescents, seuls ou avec leur famille.

## ***La prestation d'insertion***

L'accompagnement vise le soutien des potentialités intellectuelles des adolescents, leur réconciliation avec les savoirs par l'éveil à la culture, l'accompagnement à la scolarité, et l'accès à la découverte du milieu professionnel. Un dispositif de jour propose un accompagnement spécifique aux jeunes déscolarisés ou sans projet.





## ***La prestation de soutien à la parentalité***

Les professionnels psycho-éducatifs viennent en appui aux familles dans leur fonction éducative, les aident à se placer dans une situation active dans le travail d'accompagnement de leur enfant, en s'appuyant sur leurs qualités et leurs potentiels. Une unité dédiée (l'UASF) assure la prestation de visites en présence d'un tiers.

## ***La prestation d'évaluation des situations***

Le service émet régulièrement des écrits à destination de l'ASE, afin d'éclairer les décisions d'orientation des usagers. L'observation des situations s'inscrit dans une démarche systémique, prenant en compte de multiples déterminants, sur les plans individuel, familial et contextuel.

## ***Les prestations hôtelières et financières***

Pour les unités d'accueil : l'hébergement, la restauration et l'entretien du linge sont assurés, par le service directement ou par le versement d'une bourse d'entretien pour les jeunes en appartements.

# *Les fondements de l'accompagnement du service Adoseine*

## *La personnalisation de l'accompagnement*

Elle est promue dans le service. Elle est développée grâce à la référence éducative, la co-construction du projet personnalisé avec l'adolescent et sa famille, et la manière de faire vivre tout au long du projet le principe de co-éducation du jeune avec sa famille.

## *La participation des usagers et de leurs familles au projet institutionnel*

Est régulière, et prend corps au travers du groupe d'expression du service, et des groupes de parole rassemblant les adolescents sur chaque unité, leur donnant l'occasion d'alimenter les règles de vie de l'unité.



## *Le balisage de son parcours*

Est structurant pour le jeune, aussi les étapes sont formalisées et préparées par les équipes du service : la visite de pré admission, l'admission et l'accueil, le passage entre les unités du service et la sortie.

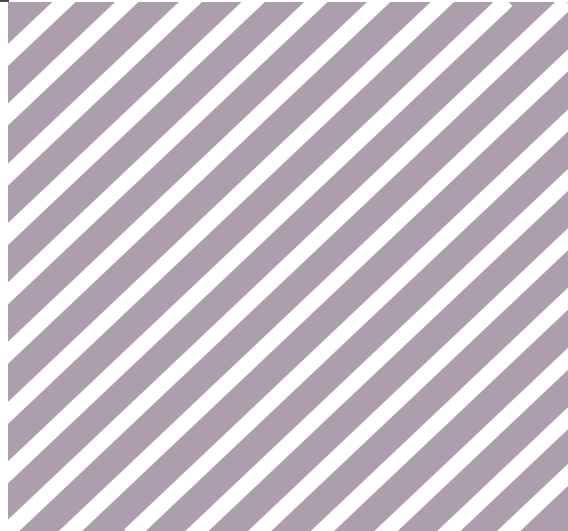


## *L'interdisciplinarité et le travail en réseau*

sont des fondements de l'action du service, car il importe d'analyser les situations dans toutes leurs dimensions, et d'apporter des réponses construites à plusieurs, en fonction des besoins des adolescents. Ce travail à plusieurs garantit la cohérence de l'intervention et la prise de distance nécessaire à la réflexion.

## *La gestion des évènements indésirables et la démarche qualité*

sont portées par le service, qui élabore des procédures qui participent à créer un cadre institutionnel structurant et transparent pour les jeunes et les professionnels. L'idée est aussi d'évaluer les dysfonctionnements, quels qu'ils soient, pour en tirer des enseignements et permettre de les éviter à l'avenir.



## *Le pilotage du service Adoseine*

**Le management du service** se veut participatif, et permet de favoriser la collaboration de tous au projet d'ensemble, en lui donnant cohérence et lisibilité. Le service développe la responsabilisation et l'autonomie des professionnels, à travers les délégations envers les responsables d'unité et leurs équipes et les désignations de coordinateurs de projets. La politique de formation et la politique d'évaluation des professionnels sont des outils du management, qui permettent une gestion individualisée des professionnels, tout en s'inscrivant en cohérence avec la dynamique du service.

**Les instances de communication interne** sont organisées à différents niveaux (réunions de service, réunions d'équipes, réunions cliniques...), et sont des temps d'investissement importants pour le service. Elles sont nécessaires à la vie du service, à sa régulation, et à la qualité qu'il produit. Elles sont les lieux où se joue l'interdisciplinarité.

**La transversalité** dans le service et dans l'établissement est favorisée par une organisation matricielle, instaurée dans le but d'augmenter la performance globale du service et d'accroître les compétences des professionnels. Ces derniers participent régulièrement à des groupes de travail Adoseine ou IDEFHI, qui s'alimentent de la vie du service, et l'enrichissent en retour.

**La qualité de vie au travail** est promue par le service, qui doit assurer à chaque professionnel sur son lieu de travail son intégrité physique et mentale, ainsi que la possibilité d'exercer son métier dans les meilleures conditions. C'est dans cet esprit que l'établissement et le service mènent une démarche active de prévention des risques professionnels, et apportent aussi leur soutien aux agents victimes.







# *Les objectifs stratégiques*

## **Objectif 1 : Poursuivre la personnalisation de l'accompagnement des adolescents**

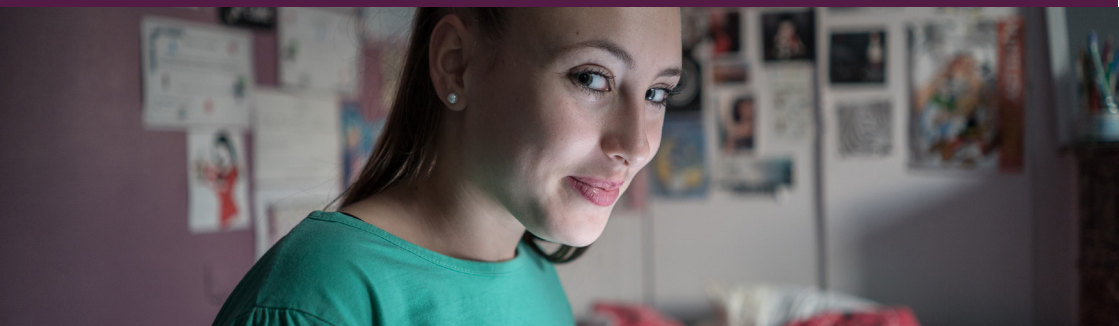
- 1.1 Améliorer l'écoute et la prise en compte des besoins des usagers.
- 1.2 Faire des projets personnalisés un outil de participation et d'anticipation du parcours du jeune.
- 1.3 Diversifier et clarifier les modalités d'accompagnement pour mieux les adapter aux besoins des usagers.

Le premier objectif est dédié à l'accompagnement des usagers et à son adaptation aux besoins, qu'il s'agit de déceler. Le service Adoseine bénéficie d'une large palette de modalités d'accompagnement, et il importe de l'utiliser au mieux, et sans doute différemment pour chacun. Pour prendre en considération la temporalité particulière de l'âge adolescent, et ses évolutions parfois très rapides, il faut sans cesse être dans l'anticipation et ne pas se laisser dépasser, afin d'éviter les ruptures. L'objectif est donc que chaque adolescent ait son parcours propre, qu'il connaisse et sur lequel il puisse donner son avis.

## **Objectif 2 : Consolider les ressources familiales dans l'accompagnement des usagers**

- 2.1 Garantir la place des familles dans le projet de leur enfant.
- 2.2 Promouvoir l'adoption d'un regard plus global sur le système familial.
- 2.3 Favoriser la participation des familles aux instances et espaces d'échanges.

Le deuxième objectif est centré sur les familles, avec lesquelles les adolescents accompagnés par le service ont souvent des relations désorganisées ou distendues. L'enjeu pour le service Adoseine est de favoriser un accordage, autant que possible, entre les uns et les autres. Et pour cela, il s'agit de prendre le temps et le recul nécessaires, pour d'abord créer du lien avec les familles et analyser les systèmes familiaux, et ensuite penser la place à leur donner et la manière de travailler avec chacune d'entre elles. Les familles pourront aussi bénéficier de temps collectifs, pour échanger entre elles, ou avec l'encadrement.



## **Objectif 3 : Mieux accompagner les adolescents vers l'autonomie**

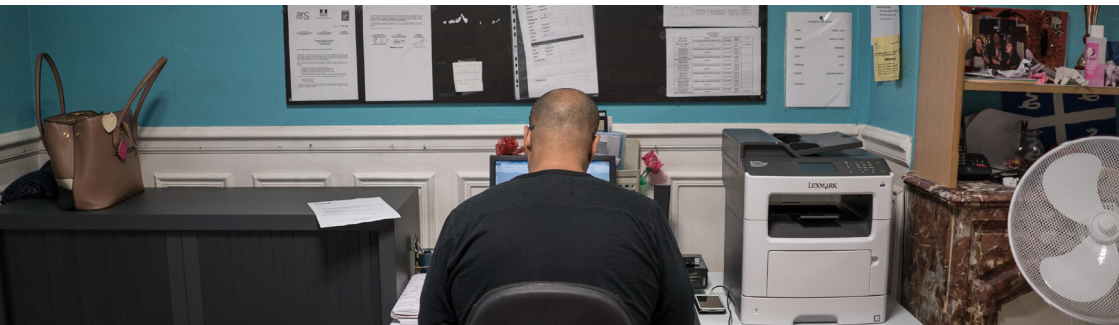
- 3.1 Aider l'adolescent à devenir autonome sur sa santé.
- 3.2 Soutenir la scolarité et l'insertion socio-professionnelle des jeunes.
- 3.3 Mieux anticiper et préparer la sortie du service et du dispositif ASE.

Le troisième objectif est consacré à l'insertion des adolescents, dans toutes ses dimensions : scolaire et professionnelle, mais aussi sociale. Il s'agit, pour préparer au mieux les jeunes à leur sortie du dispositif, et plus globalement à leur avenir, de favoriser chez eux l'acquisition d'aptitudes individuelles. Les équipes doivent les aider à développer leur capacité à prendre soin d'eux et de leur environnement, à se projeter vers un parcours socio-professionnel en fonction de leurs aspirations et de leurs possibilités qu'ils auront d'abord identifiées ensemble, et à préparer leur sortie, avec leur famille le cas échéant, sans appréhension.

## Objectif 4 : Faire évoluer les postures et les pratiques professionnelles

- 4.1 Adopter une culture positive, en s'appuyant sur les potentialités et les ressources du jeune.
- 4.2 Individualiser les réponses aux agissements des adolescents.
- 4.3 Soutenir institutionnellement la prise de risque éducative.

Le quatrième objectif détermine le contour des adaptations nécessaires de la part des professionnels et du service, afin de permettre les évolutions portées par les axes précédents. Il s'agit de les définir ensemble, puis de s'en donner les moyens et le temps. Les professionnels, à toutes les places du service Adoseine, seront soutenus et accompagnés en ce sens.



## Objectif 5 : Renforcer l'organisation et le management du service

- 5.1 Renforcer l'accompagnement des professionnels.
- 5.2 Optimiser la communication au sein du service et l'ouverture sur l'extérieur.
- 5.3 Favoriser la participation des professionnels à l'évolution de l'offre de service.

Le cinquième objectif porte sur le cadre de travail des professionnels, qui doit être construit et fiable. Le service promeut ici l'accueil et la qualité de vie au travail des professionnels, leur santé au sens large, afin qu'ils puissent se sentir concernés par l'institution, participer à sa transversalité et enrichir ses évolutions.

## Contacts

Directrice : Madame Jeanne PERRIN

Adjointe de Direction : Madame Adeline PIERRE

38, route de Sahurs

76380 CANTELEU

Tel : 02.35.52.38.16